

Convocation faite le 21 mars 2024

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, DUTHEIL Olivier, GOHIER Arnaud, CORMIER Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, RICHARD Mickaël, CHABOT Freddy, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : MADIOT Isabelle, HOGRET Yoann, HESNAUX Delphine, JANITOR Angéline, CELLIER Lydia.
M. Steve ROGER est élu secrétaire de séance.

Liste des délibérations

Vote des taux des impôts locaux – N° 2024-18

A l'unanimité, le conseil approuve le maintien des taux 2023 pour l'année 2024 :

1. Taxe d'habitation (TH) : **11.79 %**
2. Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : **43.69 %**
3. Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : **29.34 %**

Affectation des résultats 2023 – Budget Commune – N° 2024-19

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté

Budget Lotissement du Parc – N° 2024-20

A l'unanimité, le conseil municipal vote le budget lotissement du Parc

Budget Commune – N° 2024-21

A l'unanimité, le conseil municipal vote le budget commune

Eclairage public : Lotissement du Parc – N° 2024-22

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de TE 53. La participation de la commune sera de 12 960.00 €

Eclairage public : 1, La Rivière – N° 2024-23

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet établi par TE 53. La participation de la commune sera de 1 620.00 €

Enquête publique : Demande présentée par la société Le Chéran Energies - N° 2024-24

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'un parc éolien sur la commune de La Rouaudière

Frais de scolarisation - N° 2024-25

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour participer aux frais de scolarisation des enfants de la commune dans les écoles de Renazé, de Craon et de St Aignan Sur Roë

Subvention Ogec, Ecole privée de Renazé – N° 2024-26

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour le versement d'une subvention pour les frais de scolarisation des enfants de la commune à l'école privée de Renazé

Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque

Prévoyance des agents – N° 2024-27

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour mandater le CDG53 en ce qui concerne la conduite, l'organisation et l'animation du dialogue portant réforme de la protection sociale complémentaire et la mise en concurrence pour la couverture du risque prévoyance